



La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure



La TLPE résulte de la loi de modernisation de l'économie du 04 août 2008. Elle vise l'amélioration du cadre de vie par la réduction du nombre et des dimensions des enseignes et des publicités. Elle remplace la taxe sur les affiches (TSA) et la taxe sur les emplacements publicitaires (TSE).

Le champ d'application de la TLPE :

La taxe s'applique à tous les supports publicitaires fixes, visibles de toutes voies ouvertes à la circulation publique (voies publiques ou privées) :

- Les dispositifs publicitaires
- Les enseignes (inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce)
- Les pré-enseignes (inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée).

Son montant annuel se calcule en fonction d'un tarif par m² et varie selon la superficie et le type de support.

Les affiches publicitaires à visée non commerciale ou culturelle sont exonérées.

Les modalités d'application à Parthenay :

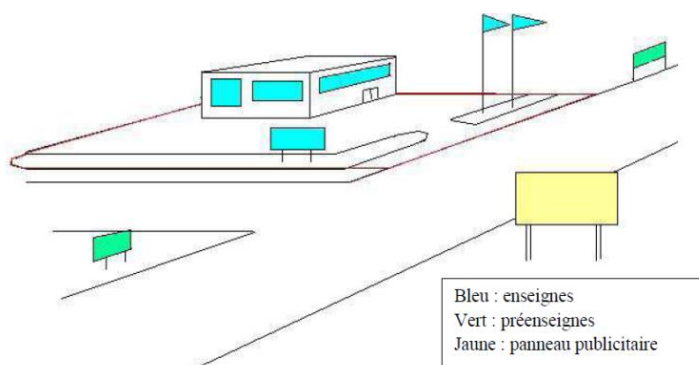
Suite à une réflexion sur la base d'un état exhaustif des enseignes et dispositifs publicitaires implantés sur la ville, la municipalité a opté pour les modalités de mise en œuvre de la TLPE ci-dessous :

DISPOSITIF		TARIFS (par m ²)
Dispositifs publicitaires et pré-enseignes	Non numériques	6€ (doublement si > à 50m ²)
	Numériques	6€ x 3
Ensignes	D'une surface globale ≤ à 7 m ²	Exonération
	de 7 à 20 m ² sur la surface totale	3€
	de 20 à 50 m ²	12€
	+ de 50 m ²	24€

Exemples d'application et de montant annuel de la taxe :

- Une enseigne de 6 m² = aucune taxe
- Une enseigne de 15 m² = 6€ x 15 m² x 50% = 45€
- Une enseigne de 30 m² = (6€ x 20 m² x 50%) + (12€ x 10 m²) = 180€
- Une enseigne de 60 m² = (6€ x 20 m² x 50%) + (12€ x 30 m²) + (24€ x 10 m²) = 660€

DISPOSITIFS TAXABLES



TYOLOGIES DES REDEVABLES DE PARTHENAY

Répartition nombre de redevables par tranche de taxe		% nombre
Plus de 50 m ²	24	5,73%
De 12 à 50 m ²	61	14,56%
De 7 à 12 m ²	26	6,21%
Moins de 7 m ²	308	73,51%
Total	419	

Renseignements :

Ville de Parthenay
Service Urbanisme et Habitat
05 49 94 90 13
ACCUEIL-ST-URBA@cc-parthenay.fr